



FÉDÉRATION NATIONALE AUTONOME DES PUPILLES DE LA NATION ET ORPHELINS DE GUERRE

- Solidarité - Mémoire - Fraternité

Caunes Minervois le 4 novembre 2021

Madame DARRIEUSSECQ

Ministre de la Mémoire et
des Anciens Combattants

Hôtel de Brienne
14 rue Saint-Dominique
75007 Paris

LETTRE OUVERTE

Madame,

Votre intervention en séance publique à l'Assemblée Nationale du 26 octobre 2021 a indigné les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, ainsi que bon nombre de Français, allant des Anciens Combattants (la FNAPOG est membre de l'UFAC) aux Organisations Confessionnelles.

La vidéo est visible en suivant ce lien :

<https://pupille-orphelin.fr/2021/10/28/fnapog-moselle-amendement-parlementaire-depose-par-monsieur-di-filippo/>

Dans votre sentence stalinienne (madame Niet) vous avez l'inhumanité de dire qu'une demande des Pupilles de la Nation pourrait porter préjudice à la Shoah.

Soulignons pour preuve, les multiples réactions recueillies dans notre entourage après écoute attentive de votre argumentation !

Extrait des commentaires ci-inclus :

- Vos propos marqués par des hésitations, tranchaient singulièrement avec la présentation concise du jeune rapporteur de l'amendement déposé en notre faveur et qui vous a irrité car vous avez immédiatement pris la parole et déclaré « je suis bien sûr défavorable à cet amendement »
- Sans motiver ce rejet, vous avez mélangé décrets et lois, citant leur caractère exceptionnel pour tenir compte, « il vous semble » de l'idée que voulaient manifester à l'époque, les gouvernements en place !
- Tout un chacun pouvait conclure que Madame la Ministre ne maîtrisait pas son dossier, mais pas nous ! Par ailleurs vous avez déclaré « bien nous connaître » en faisant état d'aides ponctuelles accordées par l'ONAC-VG. Vous avez cité avec aisance, des statistiques que vos Conseillers avaient préparées en prévision de votre démarche négative.
- Dès votre prise de fonctions le 21 juin 2017, vous connaissiez notre combat et vos propos de ce 26 Octobre 2021 était une redite des courriers « en copier- coller » que vous n'avez cessé d'opposer aux demandes de réparation équitable en faveur des Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre.

- De même notre suggestion de créer un groupe de travail pour débattre sur ce thème avec les représentants des Associations, et au-delà formuler une proposition à Monsieur le Président de la République pour harmoniser le Statut des Pupilles de la Nation afin d'effacer une telle injustice et désormais à ne plus entacher l'article premier de notre Constitution Française.
- Votre rejet ne peut pas être motivé par l'excuse d'une diminution des ressources publiques dont vous connaissez les fondements !
D'ailleurs la proposition de loi de finances pour 2022 démontre la réduction des dépenses de votre budget en prenant en compte la disparition des bénéficiaires. !!

Ce rejet semble être motivé par l'augmentation de la charge publique impartie à vos services pour raisons circonstanciées.

Nous sommes fondés à y penser, car l'idée de croire que vous cédez à certaines pressions n'est pas d'actualité.

- Qui est donc à l'initiative de ces réponses ?
- Ce délicat dossier aurait mérité d'être évoqué auprès de Monsieur Emmanuel Macron, et de Monsieur Jean Castex, puisque vous avez été saisie ces dernières semaines de notre démarche, suite au courrier transmis par notre Fédération. Nous attendons encore les réponses.

Par ailleurs Madame, cette LIBERTE que vous avez hérité par le sacrifice des « Morts pour la France » devrait être mise au service du contrat d'adoption des Pupilles de la Nation et Orphelins dont vous êtes la représentante et tutrice légale au regard de la juridiction qui nous a adopté au nom de la NATION !

A chaque réponse de votre part, transmise à l'identique de la précédente par vos Conseillers, le degré d'humiliation est ressenti avec l'écho d'injures envers nos parents sacrifiés et, bien sûr à nous tous citoyens électeurs FRANÇAIS.

Devant l'escalade de violences, de haine envers les forces de l'ordre chargées de nous protéger, devant les actes barbares commis au nom du terrorisme, devant la nécessité d'envoyer au combat des Pères et Mères de Famille et pour sauvegarder la paix acquise par tous ces Combattants qui ont perdu la vie au cours des conflits mondiaux du 21ème siècle, votre mission est d'unir les Français mais vous avez une fois de plus, opposé des qualifications d'une mort plus noble qu'une autre !

Une nouvelle fois de trop ?

Nous saurons nous en souvenir dans les prochaines semaines car nous en appelons à l'arbitrage régalién du Premier Ministre et du Président de la République.

Le Bureau National de la FNAPOG

Madame Anne CHALONS – Présidente de la FNAPOG – Officier de la Légion d'Honneur

Madame Marie-Louise LORENZON – Vice-Présidente de la FNAPOG

Madame Christiane DORMOIS – Vice-Présidente de la FNAPOG

Monsieur Valdemar KNOPIK – Vice-Président de la FNAPOG

Monsieur Claude PASSEPONT – Vice-Président de la FNAPOG- Officier des Palmes Académiques

Monsieur Gérard BIHOUISE – Vice-Président de la FNAPOG

Madame Dominique JANNY – Vice-Trésorière de la FNAPOG

Monsieur Henri PATUREL – Trésorier de la FNAPOG

Madame Claude DAYON – Secrétaire de la FNAPOG – Chevalière de l'ONM